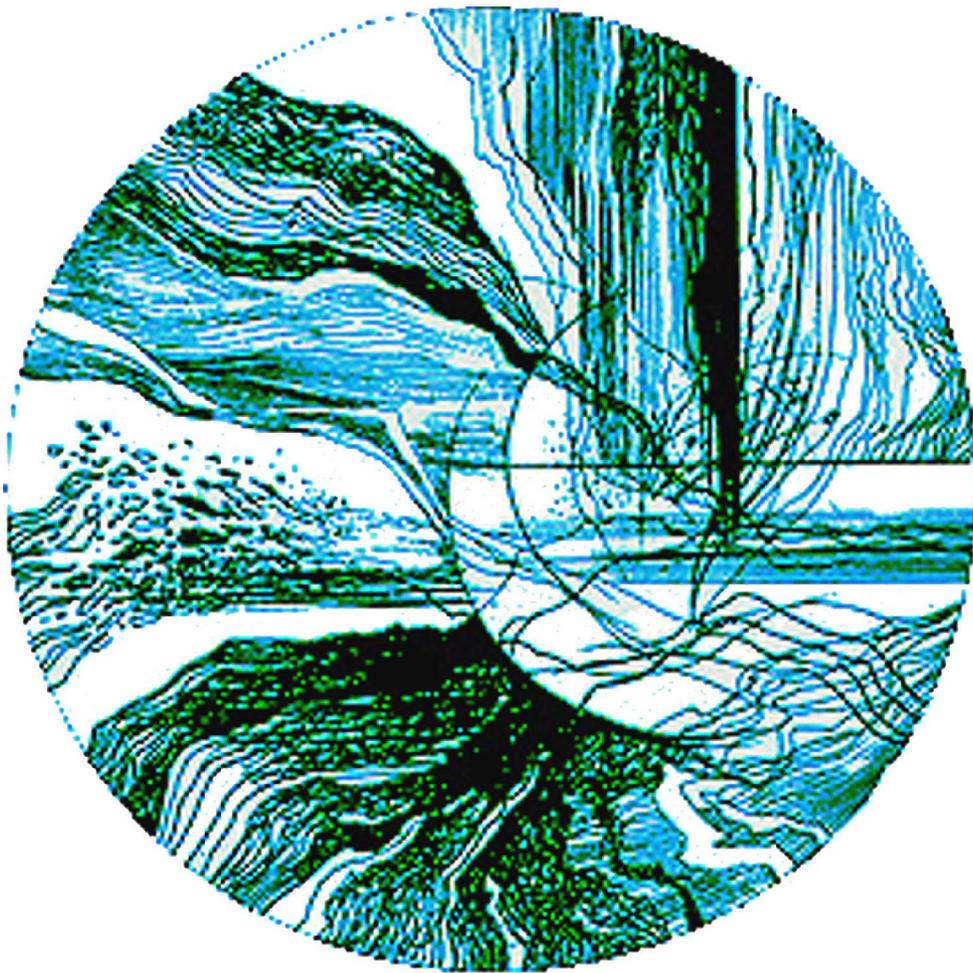


# CHRONIQUE DES SOURCES ET FONTAINES



**N° 6 – 2000**

**Extrait**

**LES EAUX SOUTERRAINES  
DANS LE GRANITE FRACTURE DES LANDES DE LANVAUX**

(Collectif Les Amis des Sources)

**Géologie Archéologie Botanique Zoologie**

La chronique des Sources et Fontaines est éditée annuellement par  
"Les Amis des Sources"  
association type loi de 1901  
dont l'objet est l'étude des eaux souterraines et de leur émergences naturelles  
en vue de leur conservation et de leur protection contre l'assèchement et la pollution.

Les thèmes étudiés sont rédigés à l'attention du grand public,  
mais s'appuient sur des données scientifiques et naturalistes rigoureuses  
concernant la géologie (hydrogéologie), la botanique, la zoologie, l'archéologie et l'histoire.

#### ORGANISMES PARTENAIRES

- Association Internationale des Hydrogéologues
- Laboratoire d'Hydrogéologie de l'université d'Orléans
- [Association des Naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes](#)
- les Amis de Beaulieu (Loiret)
- Société d'Histoire Naturelle du Loir et Cher
- Association Perche et Nature
- Association Le Galambert de Peillon
- Association pour la défense et la protection des Landes de Lanvaux
- Eaux et rivières de Bretagne
- [Association du Musée Virtuel de la Nature](#)

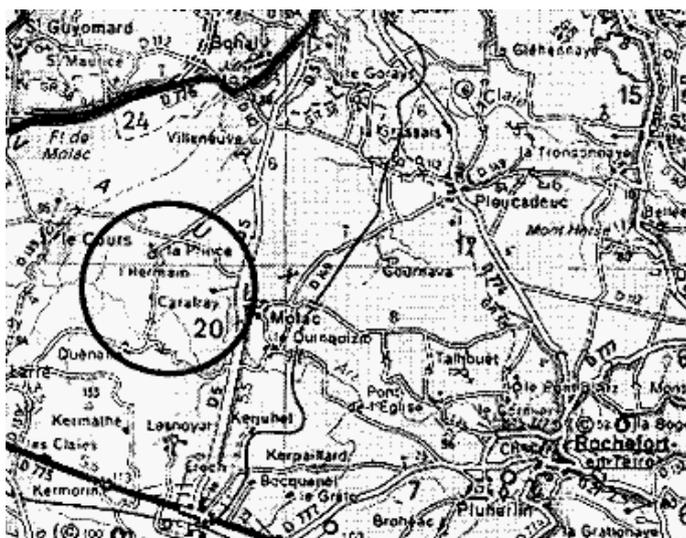
Prière d'adresser la correspondance au président de l'association

Pierre de BRETIZEL  
MALITOURNE  
41270 VILLEBOUT  
téléphone 02 54 80 51 26

**Chronique des Sources et Fontaines 2000 ISSN 1265-5139**

Pour diminuer le volume des fichiers et réduire les temps de téléchargement, les versions informatiques au format Word et PDF ont une présentation légèrement différente de la version "papier" d'origine. Le contenu (texte et illustrations) a été intégralement respecté, mais la numérotation des pages peut s'en trouver affectée.

**EN COUVERTURE: "Les eaux mêlées" Reproduction d'un dessin original de J.T. JACUS**



## LES EAUX SOUTERRAINES DANS LE GRANITE FRACTURE DES LANDES DE LANVAUX

(Collectif Les Amis des Sources)

Étude géomorphologique et hydrogéologique de la partie médiane du granite des Landes de Lanvaux. Nouveau : Un fuseau important de failles et fractures distensives a été mis en évidence. Ce système, orienté sud-ouest nord-est est récent (post-hercynien). Il recoupe et décale les structures anciennes armoricaines et notamment les grandes failles qui encadrent le massif granitique entre la vallée du Blavet et REDON.

Les contrôles sur le terrain ont montré l'étroite corrélation existant entre des sources et des émergences diffuses et ce système fracturé récent. Il y a donc ici un aquifère granitique de type fissurai, dont la ressource est localement sollicitée par de nombreux forages agricoles.

### 1 - PREAMBULE

Cette étude a été effectuée à la demande de l'Association de Défense et Protection des Landes de Lanvaux (ADPLL), à la suite du projet GEVAL-COVED d'exploiter un centre de stockage de déchets de 80 000 tonnes par an au lieu-dit La Louisiane. (Limite des communes de Molac et Le Cours).

La documentation consultée comprend

- a) la carte géologique au 1/50 000 ème/feuille MALESROIT et sa notice,
- b) une bibliographie citée en fin de texte,
- c) l'étude d'impact et ses annexes, réalisée par GEVAL-COVED, accompagnant le dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

Une visite de contrôle sur le terrain a été effectuée en novembre 1999.

### 2 - DONNEES TECTONIQUES NOUVELLES

#### *2-1: Le secteur étudié*

fait partie d'une vaste structure anticlinale impliquant un coeur de granite ancien, encaissé dans une série vulcano - sédimentaire métarmophisée d'âge briovénien. Cette structure anticlinale, de direction générale N105E, s'allonge de la vallée du Blavet au Nord-Ouest à la région de Redon au sud-est, sur 80 kilomètres de long. Dans le secteur de Molac-Le Cours, le coeur granitique atteint à l'affleurement une largeur de 6.5 kilomètres. Il forme un plateau entaillé, au nord comme au sud, par les vallées des rivières de l'Arz et de la Claie qui coulent parallèlement et le long du contact entre le granite et la série brioverienne encaissante.

### **2-2 : L'examen de la carte géographique**

au 1/50 000 ème de la feuille de Malestroit montre que la ligne de contact briovérien-granite est affectée par un grand nombre de failles, tant au nord qu'au sud. Cependant, l'auteur de la carte n'a établi aucune corrélation entre le nord et le sud, se contentant de dessiner uniquement des amorces de failles le long des contacts. Cette cartographie n'étant pas cohérente d'un point de vue tectonique, nous avons été amenés à rechercher quelle était la liaison structurale entre les bordures nord et sud du granite de Lanvaux dans le secteur de Molac-Le Cours.

### **2-3 : La méthode employée**

a été celle du traitement informatique d'image satellite et de photos aériennes renumérisées. Ce traitement permet, à travers une série de filtres, de détecter des anomalies de textures en relation avec des variations de résistance à l'érosion du sous-sol rocheux. (Analyse morpho-structurale). Les anomalies détectées sont ensuite reportées sur un fond topographique IGN au 1/2500 ème.

### **2-4 : Les résultats obtenus par cette analyse morpho-structurale**

sont les suivants: (c/f carte jointe) -Les amorces de failles portées sur la carte géologique au 1/50 000 ème dans les secteurs de Molac-Le Cours, le long des limites nord et sud du granite, sont en fait bien reliées entre elles. Elles correspondent à un faisceau de failles et de fractures largement ouvertes dans le granite et se refermant progressivement dans le Briovérien encaissant, puis dans les sédiments paléozoïques situés plus loin (vers Malestroit au nord et au sud de la vallée de l'Arz).

Elles dessinent un fuseau dont la pointe Nord-Est est orientée en moyenne N50E et dont la pointe sud est orientée en moyenne N 180E. Le changement d'orientation a lieu dans la partie médiane du granite dans le secteur de La PRINCE-COËDIGO. C'est dans ce secteur que le fuseau de failles est le plus largement développé : le dessin de l'ensemble structural correspond bien à une figure tectonique bien connue dite "fuseau de distension". Cette phase de fracturation tardive est d'ailleurs citée par différents auteurs ainsi que dans la notice de la carte géologique au 1/50 000 ème - p-6 : début de citation "postérieurement, une phase de fracturation sub-méridienne a provoqué des rejets plus ou moins importants de toutes les structures antérieures (plis et failles)" fin de citation. A ceci nous ajouterons que la fracturation tardive a joué d'une manière beaucoup plus importante dans le faciès granitique cassant, non ductile que dans les séries encaissantes plus ou moins schistosées, déformables par étirements et ductiles.

### **2-5 : Sur le terrain**

la présence d'une couverture éluvionnaire provenant de l'altération du granite sous-jacent ne permet pas de visualiser le tracé d'une faille.

Cependant, une campagne de 5 sondages carottés effectués par ANTEA-BRGM, pour le compte de GEVAL-COVED en août 1998 (c/f figure 1) a recoupé une zone de fractures importantes, lesquelles confirmant le tracé obtenu par analyse morpho-structurale d'un accident cassant majeur entre Coëdigo (Sud-Ouest de La Louisiane) et de Grand Ville (Nord-Est de La Louisiane).

Dans les sondages SCA2 et SCA3 notamment, la fracturation est particulièrement intense, accompagnée par des lacunes de récupérations de carottes indiquant bien qu'il s'agit de fractures ouvertes. L'alignement SCA2 et SCA3 correspond, à quelques dizaines de mètres près, au passage du tracé de l'accident morpho-structural repéré sur les photos aériennes.

Par ailleurs, l'observation des carottes des autres sondages montre que c'est tout le site de La Louisiane qui est affecté par un champ de fractures.

Leur direction de pendage est indéterminée du fait que les carottes n'étaient pas orientées lors de leur récupération. Par contre, les angles de pendage(par rapport à l'horizontale) sont facilement mesurables : statistiquement, ils se regroupent suivant 3 valeurs moyennes : 45°, 70° et 85°.

D'autre part, des travaux à la pelle mécanique ont permis de mesurer les variations d'épaisseur de la couche superficielle de granit altéré. Ils montrent la présence de deux chenaux d'altération: l'un est de direction N55E, sa position et sa direction coïncident avec l'accident morpho-structural Coëdigo-La Grand Ville, l'autre est sécant: sa direction est N 15E.

La présence de ces chenaux d'altération est probablement induite par le passage des failles qui rendent localement le granite plus vulnérable à l'action météorique par les infiltrations d'eaux pluviales.

### 3 - CONSÉQUENCES HYDROGÉOLOGIQUES

Dans tout le secteur concerné par le champ de fractures distensives décrit ci-dessus, on constate la présence de nombreuses sources et émergences, ainsi qu'un certain nombre de puits et de forages exploitant l'eau souterraine pour l'irrigation, l'arrosage ou l'alimentation du bétail.

Ils sont tous des indices de la présence d'un système aquifère profond dont le niveau supérieur (niveau phréatique) est très proche ou atteint la surface du sol. Pour comprendre un tel système phréatique, il convient tout d'abord de se replacer dans le contexte régional :

#### *3-1: Contexte hydrologique régional :*

La grande structure anticlinale à cœur granitique de Lanvaux, qui s'étend sur une longueur de 80 kilomètres, correspond à un axe topographique légèrement incliné du Nord-Ouest vers le Sud-Est, passant de 176 mètres d'altitude dans la forêt de Lanvaux à 61 mètres d'altitude à Peillac (près de Redon), soit un dénivelé de 115 mètres, correspondant à une pente moyenne de 0.2%.

Le Cœur de granite de la structure, lorsqu'il est fracturé, constitue potentiellement une roche-réservoir. La séquence de volcano-sédiments d'âge briovérien, qui l'encaisse au Nord et au Sud, de par sa texture généralement schistosée et par son caractère plus ductile que le granite, amortit les contraintes de fracturation et joue ainsi le rôle de barrière de perméabilité sur les bordures nord et sud de la bande granitique.

Il s'ensuit que la roche-réservoir granitique est soumise dans son ensemble à une charge hydrostatique orientée du Nord-ouest vers le Sud-est, charge compensée localement par des soutirages latéraux, dus généralement à des réseaux de failles drainantes transverses, ce qui est le cas dans le secteur qui nous occupe.

#### *3-2 : Description du système faillé aquifère entre Molac et Le Cours (voir carte jointe)*

Le système couvre environ 17 km. Les indications apportées par une douzaine de puits et forages particuliers, ainsi que les mesures effectuées par ANTEA-BRGM en 1998, montrent que le niveau piézométrique suit en moyenne, sous quelques mètres, la surface topographique. La présence d'une vingtaine de sources et d'émergences diffuses dans l'emprise du système indique les points où le niveau piézométrique atteint la surface.

Les travaux de sub-surface effectués par ANTEA-BRGM et nos propres observations montrent que les terrains superficiels sont constitués d'altérité argilo-sableuses de composition variable : vers les points hauts du plateau les faciès sableux sont dominants (éluvions sableux lessivés) - en descendant les pentes, on passe à des faciès un peu plus argileux, avec, localement, des chenaux franchement argileux, notamment en aval des points d'émergence de l'eau souterraine (éluvions sableux de pente localement argileux). La mince couverture discontinue que représentent ces faciès superficiels au-dessus de la roche-réservoir granitique ne peut nulle part constituer un écran imperméable aux infiltrations pluviales. C'est d'ailleurs bien ce que confirment les mesures de perméabilité faites par ANTEA-BRGM sur une surface de 8 ha à La Louisiane. L'alimentation de l'aquifère par les eaux pluviales s'effectue donc sur toute la surface concernée par le système faillé.

Les données d'observation géologique apportées par les carottes des sondages exécutés par ANTEA-BRGM permettent de définir l'aquifère comme un granite fracturé et micro fracturé similaire à d'autres granites aquifères connus, tant dans le Massif Armoricaïn que dans le Massif Central où ils sont exploités comme ressource A.E.P (eau potable).

Ce type d'aquifère a un coefficient d'emmagasinement généralement compris entre 0.10 et 0.15, et une transmissivité de  $1.10^{-5}$  à  $1.10^{-3}$  m/s.

Si le réseau des failles détermine le coefficient d'emmagasinement du réservoir, il contrôle également la circulation des eaux souterraines en jouant un rôle de drainage. Les principales failles drainantes, repérables par les alignements des sources sur leur parcours sont :

- *La faille de La Louisiane,*

de direction N50E entre Coëdigo et la Grand Ville. Elle recoupe la crête topo-piézométrique sur la bordure Nord-Est de l'aire de stockage des déchets. Au nord de cette crête, le drainage est dirigé vers la Claie avec un cordon d'émergences diffuses à l'amont de l'étang du château de Villeneuve. Au sud de la crête, le drainage est dirigé vers l'Arz. Sa traversée dans l'aire de stockage des déchets de La Louisiane est jalonnée par une ligne d'émergences diffuses très faibles. Les sondages carottés de ANTEA-BRGM l'ont recoupé et confirment donc son existence et sa position exacte.

- *La faille de la Fontaine de Sébille :*

elle prolonge vers le sud la faille de La Louisiane avec une direction N5°E. Le drainage est dirigé vers l'Arz. Elle est jalonnée par une ligne de sources au débit assez faible en amont (vers Coëdigo) puis à débit croissant jusqu'à la Fontaine de Sébille (captage ancien ruine'). A cet endroit le profil d'érosion entaille profondément par un ravin le rebord du plateau granitique. Lors de notre visite (novembre 1999) le débit cumulé des sources en amont de la Fontaine de Sébille en aval pouvait être estimé, à vue, à 10 litres/seconde, soit 36 m<sup>3</sup>/heure. D'après les riverains les débits varieraient peu entre les périodes sèches et humides, au niveau de la Fontaine de Sébille.

- *La faille de Gros Balais :*

de direction N10°E, elle draine vers l'Arz les écoulements du ruisseau de La Louisiane et de la zone humide qui l'encaisse. Le forage agricole de Gros Balais, situé dans sa zone d'appel peut produire 12 m<sup>3</sup>/heure, sa profondeur est de 64 m.

- *La faille du Pont Drémo :*

de direction nord-sud. Le drainage est dirigé vers l'Arz. Au nord du lieu dit Pont Drémo, on observe au moins deux sources dont le débit cumulé pouvait être estimé, à vue, en novembre 1999, à 6 litres/seconde, soit 22 m<sup>3</sup>/heure.

- *La faille de Molac :*

de direction nord-sud. Le drainage est vers l'Arz. Elle est jalonnée par une ligne de sources et de zones humides. Un forage de 80 m de profondeur, situé dans sa zone d'appel à son extrémité nord, tout près de la crête topo-piézométrique, produit 1 m<sup>3</sup>/h.

- *La faille de la Pierre Longue :*

de direction N50°E entre la crête topo piézométrique près du menhir de Pierre Longue et du village de Bohal au nord-est. Le drainage est vers la Claie. Elle est jalonnée, dans sa partie supérieure et jusqu'au lieu-dit le Nais par une bande humide d'émergences diffuses. Vers Bohal, elle détermine un ravin qui entaille profondément le rebord du plateau granitique.

- *La faille de la Ville Etorée :*

de direction N50°E. Le drainage est vers la Claie. Le forage de la Ville Etorée, situé sur son parcours a une profondeur de 75 m. Son débit total est de 9 m<sup>3</sup>/h.

D'autres forages existent en dehors des lignes de failles ci-dessus par exemple, à la Haute Prince, un forage est situé sur la crête piézométrique. Avec une profondeur de 50 m seulement il peut produire 4,5 m<sup>3</sup>/h. A la Ville Rousseau, à proximité de la limite sud du granite, on nous signale un débit de 3 m<sup>3</sup>/h. Bien d'autres sont signalés (voir carte). Cela tend à démontrer que le réseau faillé s'étend un peu partout entre Molac et Le Cours, même si les failles ne sont pas visibles en surface.

On notera également sur la carte que la crête piézométrique, généralement assez rectiligne sur l'ensemble du granite de Lanvaux, subit des décalages importants lors de son passage à travers le champ de failles de Molac-le Cours: ceci est probablement dû à des soutirages transversaux le long des failles drainantes, provoquant localement des anomalies piézométriques.

**En résumé :**

Le granite de Lanvaux, dans le secteur Molac/Le Cours, constitue un aquifère contrôlé par un faisceau de failles susceptible de contenir des réserves d'eau souterraine importantes.

- Cet aquifère est de type fissural.
- Il est sub-affleurant dans l'ensemble du secteur.
- Il est limité au nord et au sud par des barrières de perméabilité représentées par les formations du Briovenien.
- Son alimentation se fait par son "impluvium " d'une surface de 17 km d'une part et par le flux hydraulique régional d'autre part, se dirigeant du nord-ouest vers le sud-est.
- Sa couverture étant d'épaisseur quasi nulle et de nature à dominante sableuse, il est en situation de "nappe libre ".
- Ses exutoires sont vers la Claie au nord et vers l'Arz au sud. Ils s'expriment par des lignes de sources dont les débits cumulés en période d'étiage moyen dépassent 50 m<sup>3</sup>/h vers le bassin de l'Arz.

**4 - VULNERABILITE DU SYSTEME AQUIFERE****4-1: Qualité actuelle de l'eau souterraine**

Les seules analyses dont nous avons eu connaissance sont celles effectuées par GEVAL-COVED sur le site correspondant à l'aire de stockage projetée.

Les échantillons proviennent de 3 sondages carottés (SCA1-SCA4 et SCA5), dans la tranche d'eau située entre la surface et 10 m de profondeur.

Ils montrent une minéralisation en chlorure, sulfates, carbonates et nitrates extrêmement faible mais une pollution bactériologique importante.

Les tubes de prélèvement étant bouchés à la base, ces échantillons ne sont représentatifs que de la tranche d'eau superficielle, polluée bactériologiquement par le fait que les 3 sondages sont situés dans une zone d'épandage de fumiers et de lisier, faiblement minéralisée car la tranche d'eau proche du niveau phréatique n'a pas percolé en profondeur et se trouve fortement diluée par les apports pluviaux déminéralisés.

Il est dommage que les prélèvements n'aient pas eu lieu vers 30 m de profondeur (profondeur atteinte par ces sondages).

De toute façon, seuls des prélèvements provenant de la production d'essais de pompage sur toute la hauteur aquifère forée peuvent être représentatifs.

Tout ce qu'on a pu dire actuellement c'est que les eaux souterraines provenant des réserves granitiques sont généralement de potabilité excellente, à la condition évidente de maintenir correctement les sources de pollutions ponctuelles.

**4-2 : Risques de pollution à long terme apportés par le projet de stockage et de traitement des déchets de La Louisiane.**

Le projet est situé à l'épicentre même du champ de failles entre Molac et Le Cours.

Quelles que soient les mesures compensatoires prises pour pallier l'absence de barrière passive, le système aquifère profond serait en danger. En effet, personne actuellement ne connaît la résistance à l'échelle séculaire des écrans artificiels employés de nos jours.

L'expérience a prouvé que des "fronts de pollution " se forment dans les systèmes d'écoulement lent, tels que celui-ci. Les durées de propagation de ces fronts sont à l'échelle cinquantenaire à centenaire.

C'est bien pour cette raison scientifique que la législation en vigueur admet la notion de barrière passive naturelle (barrière géologique) comme condition "*sine qua non* " dans le choix d'un site de stockage de déchets.

Essayer de remplacer l'absence de barrière passive naturelle par un écran artificiel, tel que celui proposé par les pétitionnaires, va à l'encontre de l'esprit de la loi, surtout lorsque le site proposé se trouve à l'aplomb d'une ressource aquifère potentielle, comme c'est bien le cas ici.

A partir du site de la Louisiane, les fronts de pollution issus de ruptures éventuelles des barrières artificielles sont susceptibles de se propager suivant quatre directions (voir carte) citées ci-après dans l'ordre d'importance du risque :

- Vers le sud-ouest: par effet de soutirage de la faille drainante de La Louisiane, vers Coëdigo puis vers l'Arz par l'intermédiaire du vallon de la Fontaine de Sébille.
- Vers l'ouest : par effet de la faille drainante de Gros Balais, puis vers le sud vers l'Arz.
- Vers le nord-est : par effet de soutirage de la partie nord de la faille drainante de la Louisiane, en direction de la Claie par la Grand-Ville.
- Vers le sud-est : du fait de la poussée hydraulique régionale, par les fractures et les micro-fractures interstitielles existantes à l'intérieur du champ de failles. La vallée de Molac serait concernée.

En fait la position du site pratiquement à cheval sur la crête piézométrique aggrave considérablement le risque de propagation des pollutions éventuelles.

## **5 - PROJET DE CENTRE DE TRAITEMENT ET DE STOCKAGE DE DÉCHETS DE LA LOUISIANE**

(Communes de Molac et Le Cours - Morbihan)

*Analyse critique de l'étude d'impact*

*Collectif : Les Amis des Sources*

### ***Remarques générales***

Cette étude a été rédigée apparemment par les pétitionnaires eux-mêmes. Elle est donc par définition orientée pour favoriser l'adoption du projet par les Pouvoirs Publics.

D'une manière générale, une étude d'impact ne peut être considérée comme sérieuse, impartiale et digne de foi que si elle est réalisée par un consultant ou un bureau d'étude spécialisé, totalement indépendant du pétitionnaire : Ceci ne semble pas être le cas ici.

### ***Le problème des eaux souterraines.***

D'après cette étude, le choix du site a été fait en fonction de sa position stratégique (?).

En fait, la seule stratégie de ce dossier semble résider dans la maîtrise du foncier. En tout cas, le contexte géologique et hydrogéologique n'a aucunement été pris en compte dans le choix de ce site.

C'est ce qui ressort de la lecture détaillée de l'ensemble de l'étude et de ses annexes.

Elle conduit même à des affirmations générales sans fondement telles que

- "La Bretagne montre le plus souvent un substratum relativement perméable" alors que près de la moitié du Massif Armoricaïn comporte justement des terrains affleurants imperméables dans le Briovérien et dans les bassins paléozoïques, ou encore

- "Le site de la Louisiane montre un substratum peu perméable.. ", alors que les études coûteuses réalisées par ANTEA pour le compte du pétitionnaire démontrent justement le contraire ! ou encore

- "La zone saturée est difficilement captable". On peut se demander le pourquoi d'une telle affirmation ???

Par contre, le fait de mentionner une zone saturée implique ipso-facto que l'on admet la présence d'un corps aquifère sous-jacent.

En définitive, tout le projet est bâti sur le fait, impossible à nier, que le substratum est constitué de terrains perméables représentés par des granites fracturés surmontés d'une mince couche d'altérites, granites reconnus aquifères avec un niveau piézométrique sub-affleurant.

Cependant, d'après l'auteur de l'étude d'impact, le risque de pollution des eaux souterraines serait annihilé par la mise en place de 'mesures compensatoires', telles qu'un drainage superficiel et la pose d'écrans imperméables artificiels. A ce sujet, nous nous permettons de citer l'avis de contre-expertise du CETE de Lyon, qui dit ceci en préambule : "A notre avis, on ne peut envisager cette reconstitution que dans le cas où le projet étudié est localisé en dehors d'un secteur de ressource en eau ou de nappe aquifère. Cela

reviendrait à détourner les objectifs de la réglementation de prévoir une reconstitution de barrière passive n'importe où ... "

Ces mesures compensatoires ne sont réglementairement valables que si le substratum est dépourvu de toute ressource aquifère exploitable.

Or, le projet de la Louisiane est justement situé sur une zone aquifère souterraine de type fissural comme le montre un examen attentif des résultats des travaux d'ANTEA, ainsi que l'étude géologique et hydrogéologique effectuée par Pierre de Brétizel en Novembre-Décembre 1999.

L'argumentation des pétitionnaires, sans aucun fondement scientifique ni technique, tend à faire croire au Public qu'il ne s'agit que d'une mince lame d'eau superficielle, facile à neutraliser par les dites "mesures compensatoires".

Les nombreuses sources en aval du projet, ainsi que les nombreux puits et forages exploitant la ressource sont là pour démontrer le contraire . Les différents points précédents montrent bien que les bases sur lesquelles reposent le projet de stockage de déchets de la Louisiane sont tout à fait contraires à l'objectif de la réglementation, en particulier à l'article 10 de l'arrêté du 9 Septembre 1997, qui spécifie : "Le contexte géologique et hydrogéologique du site doit être favorable".

Dans le cas du site de La Louisiane, le contexte géologique et hydrogéologique est notoirement défavorable pour une activité de stockage de déchets, activité polluante à haut risque, car il se situe à l'aplomb d'un réservoir d'eau potable, et nous sommes donc bien en présence d'un détournement de l'objectif de la réglementation, comme le souligne le CETE de Lyon.

En définitive, dans une région où les problèmes de pollution des eaux potables sont extrêmement préoccupants, car, il faut le signaler, la majorité des captages AEP du Morbihan sont des captages d'eaux de surface (rivières), il serait extrêmement grave de risquer la détérioration en qualité des ressources en eaux souterraines contenues dans les granites fracturés comme celui des Landes de Lanvaux, réservoir d'eau potable dont la Bretagne a tant besoin pour son avenir.

